

Selon le choix de votre navigateur (Internet Explorer est préférable), la demande d'adhésion peut être remplie en ligne avant de l'éditer. Sinon faire une impression avant de la renseigner.

Transmettre à l'association la demande d'adhésion papier avec les pièces jointes.



ASSOCIATION DES RANDONNEURS OLLIOULAIS LA GODASSE BAGNADO

Demande d'adhésion pour la saison 2021 - 2022

Je soussigné(e)

Nom* :

Prénom* :

Né(e) le* à*

N° dép* :

Adresse* :

Code Postal* : Commune* :

N° adhérent GODASSE BAGNADO (et non le n° licence FFRP) :

Tél fixe* : Tél mobile :

Adresse mail :

Demande à adhérer à l'Association des Randonneurs Ollioulais, LA GODASSE BAGNADO, ainsi que les membres de ma famille :

Nom - Prénom : Né(e) le N° adhérent Adresse

Adresse mail :

Assurances :

- ✓ J'ai noté que la loi n° 84-6 10 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.
- ✓ Je reconnais qu'outre cette garantie qui nous sera acquise, il nous a été proposé deux assurances facultatives pour couvrir nos propres accidents corporels.
- ✓ Je m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai ainsi que les membres de ma famille.
- ✓ **Un certificat médical pour aptitude à la randonnée pédestre est obligatoire pour chacun.**

Fait le :

Signature de l'intéressé
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

--

Nombre de cotisants ici ↓

COTISATIONS	Droits d'entrée par adulte, nouvel adhérent		
	Cotisation + licence RC-famille		
	Cotisation + licence RC-Individuelle		
ASSURANCES COMPLEMENTAIRES FACULTATIVES PROPOSEES (par personne)			
IRA	Licence individuelle avec RC et Accidents Corporels		
MULTISPORTS**	Licence individuelle avec RC et Accidents Corporels		
Abonnement au magazine «RANDO PASSION» 4 trimestres (conseillé et intéressant)			
Entrez le nombre de cotisants dans la colonne du tableau			TOTAL

Je souhaite avoir les programmes trimestriels et le magazine La Godasse Bavarde sur papier : Oui Non

* Mentions obligatoires

** Cette assurance est obligatoire pour les nouvelles activités conformément aux statuts de juin 2000

NOTA : Licence IR - IRA : Randonnée de base sans utilisation de crampons à glace et raquettes

Licence Multisports : Randonnée Alpine - Ski Nordique et Alpin (piste) - VTT - Ski Alpin hors-piste - Alpinisme - Escalade - Descente de rivière - Via Ferrata - etc.

PRIERE DE RAMENER SA CARTE DE MEMBRE DE L'ASSOCIATION POUR VALIDATION